



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°24-007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 29 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	26/03/2024
En exercice : 23	Date d'affichage :	26/03/2024
Présents : 18		
Votants : 22		

Présents : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis

Mmes COMBET Claire - GAZET Véronique - GENON Marie - JALLIFFIER-VERNE Christelle - LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

Excusés : MM. BIBOLLET Nicolas - RIZZON Bruno
Mmes BAZIN Josyane - BOIVINEAU Myriam - JABOUILLE Martine

A été nommé secrétaire de séance : Lionel MELLAN



Objet : Convention de prestation de services de la communauté de communes Porte de Maurienne pour le compte de la commune de Val d'Arc

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en raison d'un accroissement temporaire d'activité, insuffisant à la création d'un poste, la commune de Val d'Arc a besoin de recourir aux services de la communauté de communes pour une assistante administrative lui permettant de garantir la gestion des carrières et des paies.

Il donne lecture à l'assemblée délibérante des termes de cette convention.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- APPROUVE le recours aux services de la communauté de communes afin de réaliser la gestion des paies et des carrières des agents de la commune de Val d'Arc,
- APPROUVE les termes de la convention,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention,
-
- DIT que les dépenses correspondantes sont prévues au Budget.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Lionel MELLAN

Monsieur le Maire
Hervé GENON



Le Maire,

Hervé GENON